



DECLARATION DE PERFORMANCES DOP-ITR CELLUL'R Version 2 - FR

1. Code d'identification unique du produit type : **ITR CELLUL'R**
2. Usage(s) prévu(s) :

Produit isolant thermique pour le bâtiment avec fonction pare-vapeur de la face externe du produit
3. Fabricant :

**ISO 2000 S.A.S
45, Allée du Lyonnais
Z.I. Nord
26300 BOURG-DE-PEAGE
www.itr-iso2000.com**
4. Mandataire : **Non applicable**
5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances : **Système 3**
6. Document d'évaluation européen : **ATE n°13/0121**

Evaluation technique européenne : **CUAP 12.01/12**

Laboratoire de test notifié : **VTT Technical Research Centre of Finland, n°0809**

7. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles		Performances	Spécifications techniques harmonisées
		ITR CELLUL'R	
Réaction au feu Caractéristiques Euroclasses		F	CUAP 12.01/12
Transmission de la vapeur d'eau		Sd > 90 m	
Résistance thermique	Epaisseur	125 mm	
	Résistance thermique déclarée	R _D = 3.75 m ² .K/W	
	Emissivité déclarée	0,05 / 0,10	
Résistance biologique		NPD	
Rétention additifs chimiques		NPD	
Résistance à la corrosion		NPD	
Fluage en compression		NPD	
Résistance charge ponctuelle		NPD	



DECLARATION DE PERFORMANCES DOP-ITR CELLUL'R Version 2 - FR

Résistance au pelage (adhésif) avant /après vieillissement		NPD	
Résistance à la traction avant/après vieillissement	Résistance du produit	> 45 kPa	
	Résistance du produit assemblé avec de l'adhésif	NPD	
Résistance à la traction perpendiculaire aux faces		NPD	
Résistance à la déchirure au clou avant/après vieillissement		> 150 N	
Masse surfacique (densité)		9.5 ± 1 kg/m ³	
Absorption d'eau		NPD	
Résistance à la compression		NPD	
Stabilité dimensionnelle		NPD	
Émission de substances dangereuses		Pas de substances dangereuses émises	

8. Documentation technique appropriée et / ou documentation technique spécifique : **Sans objet**

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Laurent THIERRY
Président Directeur Général

A Bourg-de-Péage, le 10/09/2015